

restaient confinés dans le peuple, mais non ! il y a une littérature qui s'en alimente et qui est fort bien reçue aux Etats-Unis.

Avons-nous rien de pareil ? assurément, la réponse est facile.

Si un Anglais de bon ton est mis à la gêne pour les excentricités de langage de ses *american cousins*, il est certain qu'un Français n'aurait pas honte de présenter quelque part ses cousins du Canada.

X

Plus d'une fois déjà, il a été question, dans la presse périodique et dans des ouvrages en apparence bien muris, de la langue que nous parlons. L'année 1877 n'a pas manqué d'intérêt, sous ce rapport. Un auteur américain venait de publier un livre dans lequel il disait que les Canadiens-français ne parlent qu'un misérable patois ; et ajoutait-il, pour ce qui est de la littérature, leur ignorance est complète. Si la croyance populaire n'est pas fausse, les oreilles de cet écrivain ont dû lui tinter — car il s'est élevé contre lui une clameur vigoureuse. Cette fois, c'est la presse anglaise du Canada qui a pris notre défense et elle l'a fait spontanément d'un bout à l'autre du pays. Tout aussitôt, une convention des écrivains canadiens-français, s'est tenue à Ottawa, dormant, sans l'avoir prémédité, une réplique écrasante à l'assertion de ce monsieur. Et la presse anglaise de recommencer la charge de plus belle.

Parmi les articles qui ont vu le jour en cette circonstance, il en est un fort remarquable dû à la plume du Révérend James Roy, que l'on trouvera dans le *Canadian Illustrated News* du 27 octobre 1877. M. Roy a étudié de près les choses dont il parle, et il a une grande connaissance de notre langue.

Voici comment il s'exprime. Je traduis :

“ Au Canada, nous avons une forme de langage français particulière à ce pays ;

qu'on l'appelle dialecte ou patois, ou ni l'un ni l'autre, c'est ce qu'il n'est pas facile de décider. On regarde ordinairement un dialecte comme une branche locale d'un langage, distinguée des autres branches de ce même langage principalement par des traits de prononciation, et possédant une littérature dans laquelle ces particularités sont marquées par l'écriture. On prend pour patois un dialecte qui a perdu sa littérature et qui n'est plus qu'un idiome parlé.

“ La langue que l'on parle au Canada possède une littérature, et une prononciation qui lui est propre ; mais cette dernière ne se fait sentir dans la littérature de ce pays par aucun signe d'écriture, de sorte qu'elle ne s'accorde pas avec la définition du mot dialecte. Cette prononciation est bien différente de celle que l'on trouve à Lyon ou à Orléans, mais la langue française des bords du Saint-Laurent a une littérature ; et une personne, résidant loin du Canada, en lisant cette littérature, ne soupçonnerait pas l'existence d'une prononciation différente de celle qui prévaut dans la meilleure société de France..

“ Aux Etats-Unis, l'anglais est parlé avec des singularités de prononciation, avec des idiotismes dont quelques-uns ne sont que des réminiscences ou souvenirs des vieux contes anglais d'où sont partis les ancêtres de beaucoup d'Américains ; pourtant, nul ne songe à qualifier de dialecte ou de patois l'anglais parlé au-delà de la ligne 45. Le français de la province de Québec est précisément dans le même cas ; il n'est, à proprement parler, ni un dialecte ni un patois ; il ne se divise pas, non plus, en branches ou dialectes. Diverses localités se servent bien de termes que l'usage a sanctionnés, et qui souvent ne franchissent pas ces étroites limites territoriales ; tout le pays se sert aussi de termes que la France d'aujourd'hui trouve incorrects ; mais le français de Gaspé est, à tout prendre, le même que celui de Manitoba.”